

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le domaine du Prieuré : une nouvelle résidence Seger à Fontaine-lès-Dijon

Qualité des constructions mais aussi qualité de l'emplacement : le promoteur dijonnais Seger a jeté son dévolu le quartier de la mare à Fontaine-lès-Dijon pour sa nouvelle résidence *Le Domaine du Prieuré*.

Ce secteur est l'un des plus prisés de la commune, avec son environnement verdoyant, ses ruelles anciennes, ses belles demeures cachées... On y trouve la maison natale de Bernard de Clairvaux, maître de l'ordre cistercien, et l'église qui lui est dédiée. Au pied de la butte d'où émerge le clocher pointu de Saint Bernard, la mare est un endroit emblématique et romantique, un lieu envoûtant niché dans une folle végétation. C'est à deux pas de là, dans un cadre unique et très convoité, que le *Domaine du Prieuré* verra le jour.

La résidence a été conçue pour s'intégrer dans l'espace préservé qui l'entoure et pour assurer une quiétude absolue à ses habitants. Ceux-ci profiteront à la fois des atouts de la ville et des charmes de la campagne. Une allée privée longeant de superbes propriétés donne accès à deux petits immeubles à un seul étage comprenant 16 appartements chacun. Sobre, élégante, l'architecture étudiée évoque les maisons de ville typiques du vieux Fontaine. Arbres, jardins, balcons... la nature est omniprésente.

[Des appartements sur mesure](#)

Le Domaine du Prieuré est bien sûr conforme à la conception exigeante du « grand standing » qui a fait le succès de Seger. Tout est pensé et réfléchi pour traverser les années avec une élégance constante, pour alléger les coûts d'entretien dans le temps et pour conférer à chaque réalisation une véritable valeur patrimoniale et un fort attrait résidentiel.

Parties communes ou parties privées, le confort et l'esthétique sont soignés dans les moindres détails. A l'écoute des futurs propriétaires, Seger leur propose une vaste gamme de finitions pour personnaliser leur logement. Le choix des couleurs, des matériaux, des revêtements leur appartient. Mieux encore, les acheteurs peuvent configurer leur appartement comme ils le souhaitent : les plans de l'architecte s'adaptent à leurs envies et à leurs besoins. Déplacer des cloisons, réunir deux lots pour créer une vaste habitation... différentes possibilités sont offertes dans la limite des contraintes techniques.

Que ce soit pour bien vivre ou pour bien investir (le bien est éligible au dispositif Pinel), *Le Domaine du Prieuré*, s'annonce comme un placement sûr. La livraison est prévue au 4^e trimestre 2020

Sejer 18 Bd de Broses 21000 DIJON

Tel : 03 80 30 35 35

www.le-domaine-du-prieure.fr